

L'assurance des biens et des activités

Auto et Moto : s'assurer en 2 roues comme en 4 roues

8 i vous bénéficiez d'un bonus de 0,50 depuis plus de 3 ans, en cas de sinistre dont vous êtes responsable, vous pourrez conserver votre bonus inchangé.

9 i faut accumuler 13 années d'assurance sans aucun sinistre responsable pour atteindre le taux de bonus maximum.